















			
Tourisme	<p>La stratégie pour la destination touristique qu'est le Québec</p> <p>a) La notoriété de la destination serait augmentée dans les marchés touristiques prioritaires définis par des spécialistes du gouvernement, des ATR, du réseau de veille en tourisme et des organisations touristiques;</p> <p>b) Un gouvernement du Parti québécois investira dans les campagnes de publicité sur des marchés ciblés en partenariat avec les ATR et les ATS;</p> <p>c) Déploiera un vaste programme d'amélioration des infrastructures hôtelières et des attraits dans les régions touristiques afin de mieux correspondre aux attentes des visiteurs d'aujourd'hui. Entre autres, en permettant aux visiteurs d'avoir accès à l'Internet sans fil, aux produits alimentaires du Québec et à des bornes de recharge pour les voitures électriques;</p> <p>d) Soutiendra des projets de destination touristique d'envergure dans les régions où l'industrie touristique représente un vecteur économique de premier plan;</p>	<p>La stratégie maritime du PLQ</p> <p>Celle-ci a pour objectif de poursuivre le développement du tourisme maritime, notamment par la promotion des croisières internationales sur le Saint-Laurent. De plus il est prévu que des aires protégées dans le fleuve seront créées. Il est prévu que 10 % du territoire marin à des aires marines protégées d'ici 2015.</p> <p>Une stratégie pour les traversiers</p> <p>Le financement aux entreprises partenaires de la Société des traversiers du Québec (STQ) sera augmenté afin qu'elles puissent offrir des traverses sur une plus longue période au cours de l'année ou augmenter la fréquence des traversées, selon les besoins des localités concernées. Le rôle de la STQ sera élargi afin de reconnaître les services de traverses intermédiaires, telles que les traverses de Rimouski/Forestville, Trois-Pistoles/Les Escoumins et St-Juste-du-Lac/Témiscouata-sur-le-Lac. Ce soutien contribuera à l'essor économique et touristique des régions concernées.</p>	<p>Le projet Saint-Laurent</p> <p>Le Saint-Laurent, c'est aussi un potentiel économique extraordinaire et trop souvent mal exploité. L'attrait touristique que représente cette véritable « icône » n'est pas suffisamment mis en valeur. Rendre les berges du Saint-Laurent plus accessibles en appuyant les initiatives locales qui visent cet objectif. L'état de la situation pendant que le secteur des croisières connaît ses meilleurs moments, les infrastructures touristiques, en général, souffrent d'un manque d'investissements privés qui nuira à leur régénération.</p> <p>Le manque de cohérence</p> <p>De nombreux acteurs évoluent dans ce secteur, couvrant de multiples activités et attraits, mais le manque de cohérence et de vision handicape ce moteur économique important pour plusieurs régions du Québec. Le meilleur exemple est la pauvreté, voire l'absence, d'une offre touristique de qualité pour le Saint-Laurent, pourtant considéré comme l'icône du Québec. Le manque de concertation entre les offres touristiques portant sur le Saint-Laurent est le principal point faible au développement.</p>	Aucune mention du tourisme	Option nationale financera massivement la recherche en électrification des transports collectifs et individuels et lancera prioritairement une étude de faisabilité d'un réseau de transport intermodal reliant toutes les régions du Québec, incluant un projet de monorail électrique suspendu. Les objectifs incluent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, un aménagement équilibré du territoire ainsi que le développement du tourisme.

					
Tourisme	<p>e) Appuiera la constitution d'un réseau d'aéroports régionaux de bonne capacité de façon à favoriser l'offre touristique, tout en soutenant le développement de nouvelles liaisons aériennes depuis l'aéroport international de Montréal vers les États-Unis, l'Asie et l'Amérique latine, notamment en réclamant l'appui du gouvernement fédéral aux initiatives de Montréal.</p> <p>f) Prendra les moyens pour résorber les pénuries de main-d'œuvre particulièrement en fin de saison touristique estivale et s'appliquera à mettre en place un programme de valorisation des métiers du tourisme;</p> <p>g) Favorisera un réseau de haltes routières sur nos autoroutes, avec des postes d'information à chaque traverse frontalière du territoire québécois.</p> <p>La stratégie Saint-Laurent Un gouvernement du Parti québécois déploiera sa stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent telle que déposée.</p>	<p>La flotte et les infrastructures d'accueil Afin d'accompagner l'industrie un gouvernement libéral poussera encore plus loin notre offre touristique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En mettant en place un crédit d'impôt pour la rénovation ou le remplacement des navires. La flotte québécoise est vieillissante et son amélioration permettrait de satisfaire les exigences environnementales actuelles. Ce crédit d'impôt serait consenti à une compagnie qui fait rénover ou construire son navire par une entreprise au Québec; • En améliorant les infrastructures d'accueil, entre autres les débarcadères, afin que les visiteurs soient accueillis de manière adéquate; • En mettant sur pied le Bureau de l'offre touristique maritime qui permettra de créer des partenariats d'offres touristiques public/privé et/ou privé/privé, tout en offrant un soutien gouvernemental aux institutions publiques et aux organisations privées. Le Bureau permettra de réellement connaître et de soutenir les possibilités d'offres touristiques québécoises liées au monde maritime, tout en contribuant au secteur touristique terrestre; 	<p>Le circuit Jacques-Cartier (CJC) L'émergence du CJC se fera en deux temps, intégrant notamment les cinq routes touristiques longeant le fleuve, le Parc maritime et les différents parcs nationaux longeant le fleuve, mais également, dans un deuxième temps, par la mise sur pied de nouveaux projets, portés par les communautés et appuyés par le nouveau programme Destination Saint-Laurent. Ces derniers densifieront les attraits touristiques du CJC et en augmenteront ainsi le potentiel de retombées économiques. Le Circuit Jacques-Cartier sera ainsi une vaste route touristique, d'envergure nationale, entre la Gaspésie/Côte-Nord et Montréal sur les deux rives du Saint-Laurent.</p> <p>Destination Saint-Laurent La CAQ demandera à Investissement Québec division Tourisme de revoir le programme PADAT, afin que ce dernier devienne le moteur d'une vision cohérente, forte de l'inspiration que nous procure le Saint-Laurent et misant sur le développement économique régional. Destination Saint-Laurent deviendra ainsi le nouveau programme d'aide sur lequel pourront compter les entrepreneurs des régions bordant le fleuve.</p>		

					
Tourisme	<p>Sur la création d'emplois Le PQ va créer des emplois en faisant du tourisme un moteur de développement économique.</p> <p>Sur le développement économique des régions Un gouvernement du Parti québécois va continuer la mise en œuvre du PADAT en plus de poursuivre l'accélération des investissements par la SÉPAQ. Pour Montréal et Québec, Le PQ est déterminé à mobiliser les forces vives de Montréal en vue du 375e de Montréal (2017) et à soutenir les actions permettant de positionner la ville de Québec sur la scène internationale. Le PQ va promouvoir l'achat local des produits québécois dans les réseaux publics et chez les consommateurs, les hôteliers et les restaurateurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En soutenant les pêcheurs et mariculteurs dans le démarrage ou l'amélioration de la qualité de l'offre de pêche touristique; • En examinant les scénarios de mise en marché globale et intégrée du tourisme régional du terroir; • En analysant également les possibilités de tourisme maritime concerté par les ATR avec, entre autres, le milieu culturel, les produits du terroir et les festivals et événements, les pêcheurs et entreprises gravitant autour du milieu des pêcheries afin de développer le tourisme de destination maritime. <p>Un comité interministériel Le PLQ créera un comité interministériel permanent transport-tourisme-région qui aura pour mandat de faire la promotion d'activités marines auprès des touristes québécois et étrangers.</p> <p>Au nord du 49e Afin de développer l'industrie maritime du Grand Nord québécois, un gouvernement libéral :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fera la promotion d'activités rattachées au tourisme maritime au nord du 49e parallèle; 	<p>Ce programme, muni de l'enveloppe précédemment destinée au PADAT, retrouverait plusieurs des modalités de son prédécesseur, mais en misant sur le Saint-Laurent comme levier de développement de l'offre touristique dans toutes les régions du Québec.</p> <p>Les objectifs poursuivis par le programme Destination Saint-Laurent seront les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stimuler les investissements privés dans la vallée et l'estuaire du Saint-Laurent, afin de faire de celui-ci la vitrine touristique du Québec à l'étranger, au profit du renouvellement de l'offre touristique au Québec; • Soutenir les projets de développement de produits touristiques novateurs et complémentaires à ceux qui existent déjà afin d'amplifier la densité de l'offre et de permettre l'émergence d'un circuit touristique bordant le Saint-Laurent, le Circuit Jacques-Cartier; • Permettre d'assurer la croissance des entreprises performantes du secteur touristique dans les régions liées au Saint-Laurent; 		

					
Tourisme		<ul style="list-style-type: none"> • Soutiendra les initiatives et les nouveaux projets, et ce, pour toutes les communautés vivant sur le territoire; • Mènera une offensive quant à la formation dans tous les domaines touchant le tourisme maritime, notamment la gestion d'entreprise, l'accueil, la gestion des risques et l'interprétation; • Mènera à terme la stratégie touristique québécoise au nord du 49e parallèle dévoilée le 23 novembre 2011. <p>Un plan d'action pour la Capitale Nationale Le plan d'action du PLQ pour la Capitale-Nationale comprend des mesures économiques pour soutenir l'élan des industries technologiques et innovantes et pour encourager le développement du tourisme et du transport maritime. Le PLQ appuiera la volonté des acteurs touristiques de Québec de développer le tourisme hivernal. « La politique touristique 2012-2020 du précédent gouvernement libéral a reconnu cet axe de développement touristique. Nous appuierons donc cette volonté de faire de Québec une grande destination touristique hivernale internationale ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir un accès au financement adapté aux réalités de l'industrie touristique tout en misant sur le potentiel de levier qu'est le Saint-Laurent. L'utilisation des Fonds du programme Les fonds tirés de l'enveloppe du programme Destination Saint-Laurent, serviront principalement à mettre sur pied de nouveaux produits touristiques le long du fleuve, particulièrement le long des autoroutes 20 et 40, qui ne valorisent pour l'instant pas suffisamment leurs atouts. Une partie des fonds sera également mise à la disposition des régions riveraines possédant déjà une offre touristique intéressante, afin de leur permettre de densifier le nombre de leurs attraits. 		

					
Culture	Le PQ va consolider le soutien aux artistes et aux créateurs. Un gouvernement du PQ va intensifier la diffusion des œuvres et des créations de nos artistes, dans toutes les régions du Québec comme à l'étranger. Tout en poursuivant la restructuration du réseau des musées.	Nul au 30 mars 2014	La CAQ va assurer un élargissement significatif des responsabilités du Québec en matière de promotion de sa culture à l'étranger.	QS soutiendra la présence internationale des artistes et artisans du Québec. Augmentera le financement de projets artistiques professionnels. Tout en assurant l'accès à quatre manifestations culturelles professionnelles pour les élèves du primaire et du secondaire.	Option nationale mettra en place des mesures fiscales incitatives visant à développer l'offre culturelle québécoise entre autres par l'aide à la diffusion d'événements ainsi que par l'aide à l'exportation de produits culturels québécois. Des budgets supplémentaires ON débloquera des budgets supplémentaires afin d'initier davantage les élèves du primaire et du secondaire à la scène culturelle québécoise, notamment par des visites annuelles de musées et la fréquentation et création de spectacles. Et assurera la pérennité des institutions culturelles québécoises, notamment muséales, en consolidant leur financement public.

					
Entreprise	<p>Le support aux entreprises Favoriser l'émergence de nouveaux fleurons économiques au Québec en soutenant la croissance d'entreprises performantes et porteuses dans toutes les régions du Québec, afin de les aider à traverser les étapes critiques de leur développement. Un gouvernement du PQ adoptera des mesures fiscales pour stimuler les investissements des particuliers et des entreprises.</p> <p>Banque de développement économique du Québec Offrir, partout au Québec, un accompagnement personnalisé et décentralisé à nos entreprises, particulièrement à nos PME, dans leur recherche d'une plus grande compétitivité par la création de la Banque de développement économique du Québec, qui réunirait, sous forme de guichet unique, l'expertise et les efforts d'Investissement Québec (IQ) et des directions régionales du ministère des Finances et de l'Économie (MFEQ).</p>	<p>Le guichet et le dossier unique pour les entreprises Afin de réduire les coûts de formalité administrative, deux mesures seront mises en place : le dossier unique et le guichet unique. Ces mesures, ainsi que la mise en œuvre de plusieurs recommandations du rapport Audet, entraîneront pour les entreprises une réduction de 20 % des coûts de formalités administratives d'ici 2015. À terme (5 ans), nous visons une réduction de 50 % des coûts, notamment par les transactions électroniques.</p> <p>Le dossier unique L'introduction du dossier unique permettra aux entreprises d'avoir un répondant-guide pour leurs relations avec l'appareil administratif de l'État. Ainsi, au lieu d'avoir un dossier dans plusieurs ministères et organismes gouvernementaux, l'entrepreneur n'aura qu'un seul dossier et s'adressera toujours à la même personne pour toutes les questions administratives relatives à son entreprise.</p>	<p>Investissement Québec Revoir le mandat et le fonctionnement d'Investissement Québec afin de lui confier pleinement le rôle de supervision et de déploiement de la politique de soutien aux entreprises. Revoir et modifier la politique de soutien aux entreprises au Québec afin de stimuler l'investissement et l'innovation.</p> <p>L'entrepreneuriat Se doter d'une politique de l'entrepreneuriat afin d'augmenter le nombre d'entrepreneurs au Québec et d'améliorer leur formation.</p>	<p>Une banque publique Dans un Québec indépendant, Québec solidaire, créera une banque publique pour fournir des services bancaires aux institutions publiques et proposer des services bancaires aux ménages et aux entreprises. QS rendra les aides fiscales conformes aux priorités mises de l'avant par un gouvernement QS.</p> <p>La fiscalité des entreprises Québec solidaire révisera l'impôt des entreprises pour qu'elles paient leur part du financement de l'État et combattra l'évitement fiscal et l'évasion fiscale.</p> <p>Investissement Québec QS assurera à Investissement Québec le budget nécessaire pour soutenir efficacement les nouvelles entreprises, dont les PME et les coopératives.</p>	<p>La Banque de développement économique du Québec Option nationale créera la Banque de développement économique du Québec par le regroupement d'Investissement Québec, des CLD, des SADC et autres organismes québécois ou fédéraux de développement économique. La Banque du Québec deviendra le point de contact gouvernemental unique pour les entrepreneurs québécois et sera présente dans toutes les régions du Québec.</p> <p>La caisse de dépôt ON révisera le mandat de la Caisse de dépôt et placement en le ramenant plus près de l'esprit fondateur de l'institution. La poursuite du rendement sera donc relativisée et le soutien à l'économie du Québec sera renforcé.</p> <p>Une réforme de la fiscalité Cette réforme aura comme objectifs de faire augmenter les investissements des firmes locales, entre autres, en attirant davantage d'investissements directs étrangers, de favoriser la création et le transfert d'entreprises.</p>

					
<p>Entreprise</p>	<p>La relève au sein des entreprises Doter le Québec d'une politique de l'entrepreneuriat qui viserait, entre autres, à soutenir la relève et à consolider l'offre de service à l'entrepreneuriat. Adoption d'une nouvelle politique jeunesse tenant compte des besoins des jeunes, des enjeux qui les concernent et des défis à venir, dont l'entrepreneuriat jeunesse.</p> <p>La main d'œuvre Favoriser le partage de la main-d'œuvre saisonnière entre les diverses entreprises d'une région selon les besoins, pour contrer les effets de la loi fédérale sur l'assurance-emploi dans les secteurs saisonniers.</p> <p>Le français dans les entreprises Adopter une nouvelle charte de la langue française afin de valoriser le français au sein de l'administration publique, des entreprises et des municipalités.</p>	<p>Le guichet unique Pour sa part, le guichet unique visera les différents programmes d'aide et de financement offerts aux entreprises. Celles-ci s'adresseront à Investissement Québec (IQ) pour avoir accès à l'ensemble des programmes, qu'ils soient offerts par IQ, les Centres locaux de développement (CLD), les Conférences régionales des élus (CRÉ) ou autre.</p> <p>Démarrage d'entreprises Création de Démarrage-Québec pour attirer les entrepreneurs étrangers les plus talentueux à l'aide du programme Visa Démarrage Québec. Les entrepreneurs immigrants devront présenter un plan d'affaires et avoir obtenu un engagement de partenariat d'un groupe d'investisseurs ou d'un fonds de capital de risque. De plus, ils devront disposer de fonds de subsistance pendant la phase démarrage de leur entreprise.</p> <p>Le transfert d'entreprise Offrir au fondateur une exemption d'impôt de 750 000 \$ sur le gain en capital s'il vend à sa famille ou à ses employés. Présentement, cette exemption est accordée seulement s'il vend à une personne non liée.</p>		<p>Fermeture d'entreprises En cas de fermeture ou délocalisation d'entreprises, QS prendra possession des installations en bon état pour les transmettre à une nouvelle entreprise. En cas de mises à pied massives, QS imposera à l'entreprise une amende compensatoire pour aider les personnes mises à pied. En cas de fermeture, de délocalisation ou de mises à pied massives, QS s'assurera que l'entreprise rembourse les fonds reçus de l'État et respecte ses obligations envers ses employé-es et envers le Québec.</p> <p>Le français au travail Pour faire de la langue officielle du Québec la langue commune dans tous les espaces de vie collective, QS élargira sa portée aux entreprises de 10 employé(e)s et plus.</p> <p>Main d'œuvre QS encouragera les entreprises qui créent des emplois tant pour les femmes que pour les hommes, et qui respectent l'environnement et les valeurs sociales.</p>	

					
Gouvernement	<p>Révision des services publics Un gouvernement du Parti québécois va instaurer un mécanisme de révision systématique de l'ensemble des services publics, de manière à éviter les dédoublements, à augmenter leur efficacité et leur qualité, à simplifier les procédures administratives, à alléger la paperasse gouvernementale et à respecter la capacité de payer des contribuables.</p> <p>Le choix des régions Le Parti québécois va continuer à faire le choix des régions et de la décentralisation tout en coordonnant davantage l'action du gouvernement et favoriser la modulation des programmes gouvernementaux pour tenir compte des besoins des régions. Le PQ va doter le Québec d'une stratégie permettant aux régions, zones rurales ou éloignées d'avoir accès à l'internet haute vitesse.</p>	<p>La gestion des dépenses Un gouvernement du Parti libéral du Québec appliquera une gestion très rigoureuse des dépenses. Une révision de programmes sera faite immédiatement après les élections. Des compressions de 1,3 milliard de dollars seront réalisées au cours des deux premières années du mandat. De plus, il entend s'inspirer du livre blanc de l'Union des municipalités du Québec pour réviser la relation entre le gouvernement du Québec et les municipalités. Le Parti libéral du Québec favorise une relation de partenariat qui accorde aux municipalités plus d'autonomie.</p> <p>Gèle des dépenses Les missions essentielles de l'État seront protégées. Toutefois, les crédits des autres ministères seront globalement gelés pour une période de 5 ans. Pour la durée du cadre financier, la croissance des dépenses sera maintenue sous 3 %.</p> <p>Un contrôle des programmes Une commission permanente de révision de programmes sera instituée afin de réaliser des mandats d'examen des programmes gouvernementaux et de leur mode de prestation.</p>	<p>Le gel des employé(e)s Un gouvernement de la CAQ mettra en place un gel du nombre total d'employés dans la grande fonction publique au cours des 4 prochaines années.</p> <p>Limiter les dédoublements Il limitera les chevauchements et les dédoublements entre le gouvernement fédéral et celui du Québec.</p>	<p>À propos des instances régionales QS rendra les instances municipales et régionales plus démocratiques, entre autres par l'élection au suffrage universel des préfets de MRC. Transférera aux municipalités et aux régions, des pouvoirs, des responsabilités et des ressources appartenant jusqu'ici à l'État.</p> <p>Sur la diversification de l'économie régionale Pour favoriser des activités économiques diversifiées dans toutes les régions, Québec solidaire : a. augmentera le financement des instances régionales démocratiques vouées au développement social et économique; b. soutiendra les entreprises locales qui transforment au Québec des ressources et des produits issus de ses régions. Et soutiendra la relève locale.</p>	<p>Pour la décentralisation Option nationale assurera la décentralisation vers les régions en remettant le développement aux mains des gens qui vivent dans ces régions et qui connaissent mieux que quiconque leur milieu de vie respectif.</p> <p>Les conseils régionaux À l'échelle régionale, les agences de la santé, les commissions scolaires et les conférences régionales des élus seront regroupées et restructurées sous une même entité, les Conseils régionaux, qui géreront graduellement le budget global résultant, en particulier de leurs revenus autonomes. En respect de certaines lignes directrices gouvernementales et de priorités nationales, il reviendra aux Conseils régionaux de définir, de coordonner et de soutenir les différents services requis sur leur territoire dans la perspective d'une plus grande cohérence et d'une meilleure efficacité des actions en matière de santé, d'éducation et de développement. Les principaux dirigeants des Conseils régionaux seront élus au suffrage universel.</p>